Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260225-09_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 25 FEVRIER 2026

Délibération n° 09/2026

Objet : Approbation du Budget Primitif 2026 de la commune

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 16
Votants : 17

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de Madame Françoise GUILLERM.

Date de convocation du Conseil municipal : le dix-sept février deux mille vingt-six.

Présents : Françoise GUILLERM, Yvon LE BOURHIS, Karine LE COURANT, Philippe MAINGUY, Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC, Gaël BOËDEC, Maurice COZIC, Glenna COUTELLER, Christophe LE MERLEC, Joëlle POULICHET, Daniel LE JOLY, Martine LE GREN-CIBRARIO, Goulven LE CRAS, Séverine JAOUEN, Sabine MARANGONI, Marion LE JORT

Représentés : Pierre FERREC (pouvoir Philippe MAINGUY)

Marion LE JORT a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Maire présente à l'assemblée le Budget primitif de la Commune pour l'exercice 2026.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), est annexée à la présente délibération une note de présentation brève et synthétique.

Mme la maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2026, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Investissement :	Dépenses : 2.662.361,73 € ;	Recettes : 2.662.361,73 €
Fonctionnement :	Dépenses : 2.043.219,19 € ;	Recettes : 2.043.219,19 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme la maire, est appelé à approuver le budget primitif de Langonnet pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de la Commune 2026.

Pour copie conforme, la Maire,

MAIRIE DE LANGONNET R.F. 56630 (Morbihan)

Françoise GUILLERM